7me ANNÉE N° 336 PARAIT LE SAMEDI 4 Juillet 1891

SISTERON JOURNAL

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Quatre Francs par An
ÉTRANGER : Le Port en sus

BUREAU à SISTERON, rue de l'Horloge, 12
Aug. TURIN, Imprimeur-Gérant
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les bureaux de poste

ANNONCES
Judiciaires (la ligne)..... 0,20
Commerciales (la ligne)..... 0,15
Réclames (la ligne)..... 0,30
Pour les grandes Annonces et les Annonces répétées, on traite de gré à gré.

AVIS A MAC ADARAS

Dernièrement nous posions les questions suivantes à M. Mac Adaras :

Quelle est votre opinion ? — Si vous en avez une —

Quel est votre passé... politique ?

Quelles sont les causes que vous avez servies dans votre vie nomade à travers les Indes, l'Italie et l'Egypte ? Que faisiez-vous en Italie en 1874-1875 ? En Irlande ensuite ? Dans quel but, plus tard preniez-vous des leçons d'arabe, de Nabou-Adara, vous qui aviez tant besoin de leçons de français ?

Puis pendant que le *Sisteron-Journal* combattait le boulangisme, est-il vrai, que par l'intermédiaire d'une dame S... dont nous pourrions citer le nom et l'adresse, vous entreteniez la caisse boulangiste par l'envoi de petites sommes que cette dame portait à domicile ?

M. Mac Adaras est resté muet comme une carpe.

Aussi muet que lorsque nous lui avons demandé la distribution de son indemnité parlementaire. Indemnité qu'il avait solennellement promise à ses électeurs en séance publique et dans ses tournées électorales.

Eh bien nous prévenons très-charitablement M. Mac Adaras que s'il ne répond pas dans un bref délai, nous renseignerons nous mêmes les électeurs de l'arrondissement.

Nous ferons connaître le nom et l'adresse de la dame qui fut l'intermédiaire entre M. Mac Adaras et Boulanger.

Ce sera très édifiant.

Nous répeterons à M. Mac Adaras qu'on ne s'affranchit pas d'une dette par de petites aumônes.

Si après l'avoir promise, M. Mac Adaras ne veut pas ou ne peut pas nous répartir son indemnité parlementaire, qu'il démissionne immédiatement, nous ne serons frustrés que de moitié.

Qu'il quitte la Chambre française, comme il a quitté Sisteron et pas un électeur ne regrettera l'argent qu'il lui fait perdre. Mais le cas échéant nous pourrons dire qu'il s'est trouvé un député (de race exotique heureusement) qui a manqué de parole à ses électeurs ; qui à fait faillite.

Au Paysan de Saint-Vincent

Dans son dernier numéro la feuille grenobloise nous fait poser cinq questions par un paysan de St-Viucent. Ce brave paysan nous paraît érudit. Son article tient du professeur. Après tout peut-être a-t-il un peu triché, en passant la plume en des mains mieux exercées que la sienne.

Quoiqu'il en soit nous allons répondre aux auteurs réels de l'article.

1· On nous demande pourquoi nous défendons un homme qui n'a de français que sa femme. —

Nous répondrons d'abord : Vous n'êtes guère fondés à nous faire ce reproche, vous qui venez de Corse et d'ailleurs. Vous l'ancien habitant des maquis et vous petit furet jésuite.

Imbéciles qui êtes à la remorque d'un député irlandais, qui lui n'a pas même une française. Vous qui avez courbé l'échine devant ce député que la presse parisienne a appelé rastaquouère, et qui pour prix de votre avilissement avez honteusement reçu de lui certaines reconnaissances.

2· On nous appelle le parti qui braille et qui a dans ses rangs les infirmes, les éclopés et les réformés.

Regardez donc dans vos rangs et dites que vous vous êtes trompés d'adresse. Convenez tout de suite que les braillards et écloppés sont chez vous, pour une fois vous aurez été francs.

D'ailleurs nous sommes toujours prêts à vous prouver la vérité à ce sujet.

Quand il vous plaira nous pourrons toujours vous apprendre de quel bois on se chauffe chez nous.

3· Vous nous reprochez de demander de l'argent à qui ne doit rien et qui en donne.

M. Mac Adaras a promis son indemnité parlementaire à ses électeurs, il la leur doit.

Quand vous dites qu'il ne doit rien vous mentez. Quand vous dites que M. Mac Adaras donne de l'argent, vous exagérez à plaisir les louanges. Parce que dans un arrondissement qui compte environ 7,000 électeurs, en aura donné à 19 d'entre eux 10 fr. à chacnn soit 190. Parce qu'on aura donné quelques pièces de 20 ou de 50 fr. à certains bureaux de bienfaisance et quelques pièces de 20 sous à quelques besogneux, chez lesquels on s'est rendu en voiture à deux chevaux. Parce qu'on a fait tout simplement cela alors qu'on avait promis solennellement 9,000 fr. à-t-on droit aux louanges ? Tel n'est pas notre avis.

D'ailleurs la question ne se borne pas là seulement. Que M. Mac Adaras refuse ce qu'il a promis et nous manque de parole c'est son affaire, peu nous importe. Ce que nous voulons bien établir, c'est que notre arrondissement a été induit en erreur aux dernières élections. C'est qu'il a été vendu par quelques intéressés moyennant promesse d'argent — argent étranger.

Ce que nous cherchons c'est rendre à notre arrondissement la liberté dont il jouissait jadis. Nous voulons qu'il retrouve la considération de la France entiére qu'il a perdue en se vendant à l'étranger.

4· Vous nous demandez pourquoi les mécontents sont-ils tous ceux qui doivent et qui ont fait perdre.

Eh bien cette fois vous êtes pris la main dans le sac. Vous vous trompez encore d'adresse.

Enfin vous terminez en nous demandant pourquoi la justice a-t-elle deux balances.

Nous vous répondrons tout simplement que vous n'y voyez pas clair. Vos yeux sont obscurcis par la haine parce que dernièrement certains procès n'ont pas tourné à votre avantage, vous jettez les hauts cris et dites que la justice à deux balances.

Insensés qui n'agissez que par coterie et parti pris, et qui pensez tout courber sous votre volonté au moyen d'un maire et d'un député qui sont vos fétiches.

Adorez-les aujourd'hui car peut-être vos deux élus seront bien bas demain.

TAS D'IMPOSTEURS !

Nous allons essayer d'être aussi calme que possible, en répondant aux insinuations lâchement hypocrites des accolytes du *Sire de fiche ton camp*, le sieur Mac Adaras.

Dans son dernier numéro, le *Moniteur Franco-Irlandais*, qui soutient — moyennant finances — ce peu intéressant Yankée, veut absolument nous persuader que nous sommes alliés aux réactionnaires. Il va, pour rimer, couper les cèdres dn Liban, et chercher sa démonstration dans une chronique de Barcelonnette, insérée dans notre avant dernier numéro.

Voyons, honnêtes trafiquants de la politique, qui n'avez pas craint de livrer notre arrondissement à l'étranger, vous savez fort bien que nous ne voulons pas plus attaquer M. Arnaud, que nous tenons pour un excellent républicain et un digne patriote, que défendre le président du tribunal de Barcelonnette, qui d'ailleurs n'est pas en cause et dont l'opinion nous importe peu.

Vous savez encore, que nous avons d'autres chiens à fouetter ici, sans nous immiscer dans les polémiques locales d'un autre arrondissement.

Ce que vous n'ignorez pas c'est que l'opinion publique ne se laisse pas égarer par votre mise en scène et vos bouffonneries macadaresques. Elle sait très bien que vous ne reculez devant aucun mensonge, aucune calomnie, pouvant opérer une diversion capable de sauver, si possible, votre fétiche le frère d'Irlande.

Ce que vous feignez d'ignorer, c'est que cet article, vieux de deux ans, n'a été reproduit qu'à titre documentaire et à cause de certains rapprochements qui n'ont pas échappé à ceux qui devaient s'y reconnaître et ont compris l'apologue. Et ce qui prouve que le coup d'éperon a porté juste, c'est la diatribe bête et haineuse qui en a été la suite.

Il n'y a rien comme les malades atteints de jaunisse, pour voir tout en jaune.

Avant de traiter les autres de réactionnaires, débarrassez-vous donc de ceux

© VILLE DE SISTERON

qui illustrent vos rangs : catholiques pratiquants, boulangistes déguisés et autres secretaires de cercles religieux et bien pensants.

Tout le venin que vous pouvez lancer contre nous, toutes les ordures que vous pouvez amonceler le long de vos colonnes, ne nous feront pas dévier de notre but, de l'œuvre d'assainissement que nous avons entreprise. — A. T.

Un Conseil au Sieur Chauvin

J'avais déclaré ne plus vouloir répondre aux saletés que signe le sieur Chauvin Léon.

Pour une fois, la dernière, les lecteurs me pardonneront.

Je ne puis résister au désir de donner un bon conseil à ce monsieur.

Il dit qu'il a jeté sa plume après l'avoir encrassée. Quoi d'étonnant qu'il l'eut encrassée puisqu'il s'en était servi.

Que de plumes doit user ce personnage !

Si le sieur Chauvin tient à se débarrasser de tout ce qu'il a de sale, je lui conseille de supprimer une certaine partie de son individu.

Ceci dit, pour ne pas m'attarder sur ce personnage, je renvoie les lecteurs au portrait réussi qu'en fait *La Lanterne*.

C. GUINDON.

M. Mac Adaras dans la pommade

L'*Union Siteronnaise* ne veut pas qu'on touche à M. Mac Adaras. M. Mac Adaras est sacré pour elle et elle entend qu'il le soit pour tout le monde.

Or, voici se qui se cache derrière l'enthousiasme mac adarasien de cette feuille qui nous devra d'avoir révélé son existence.

Elle a pour directeur un barbier-coiffeur de Sisteron, raté, sans convictions, aussi dépourvu de principes que d'orthographe et malheureusement atteint de *journalomanie* chronique.

Alternativement opportuniste, boulangiste, socialiste et autres terminaisons en *iste* y compris, et surtout fumiste, ce jeune Ephèbe du journalisme est aujourd'hui atteint d'Irlandisme et s'est mis à la remorque de l'énigmatique rastaquouère qui, sous le nom de Mac Adaras, siège à la Chambre par une incompréhensible erreur du suffrage universel dans l'arrondissement de Sisteron.

Ce mélange de politique et de cheveux, de rasoir et de pommade, a fait du sieur L. Chauvin, directeur de l'*Union Siteronnaise*, un personnage bizarre et curieux, aux idées étroites et fausses, excepté, pourtant, en ce qui concerne ses intérêts.

Ce pommandin des lettres rêve, en effet, de hautes destinées. Il aspire à être receveur municipal dans son pays ou tout au moins commissaire ou agent de police.

Comme il n'a rien à attendre de ses compatriotes, parmi lesquels il a toujours cherché à semer la division, ce dissolvant personnage joue en ce moment sur M. Mac Adaras sa dernière carte.

De là cette ardeur peu désintéressée à le défendre.

L'avocat vaut le client. Tous les deux perdront leur procès.

Aux Sisteronnais

Dans le seul but de faire perdre de vue au public nos attaques contre M. Mac Adaras et son entourage, cet entourage fait insulter par une feuille grenobloise un très honorable magistrat de notre ville.

Ces insulteurs se cachent derrière l'anonyme comme les Corses dans les maquis.

Nous sommes indignés de voir en butte aux infamies de cette engeance un magistrat sincèrement républicain, honorable et respecté dans notre pays, et que tout le monde a en profonde estime.

Nous avons déjà dit qnels sont ceux que l'opinion publique désigne comme étant les auteurs de ces ignominies. L'un d'eux relève du Ministre de l'instruction publique, d'autres du Ministre de la justice.

Nous espérons qu'en haut lieu on tiendra compte de nos protestations.

CHRONIQUE LOCALE
ET REGIONALE

Sisteron

Nomination. — M. Provensal Prosper, est nommé commissaire de police à Sisteron, en remplacement de M. Boy, admis à la retraite.

Les chercheurs de places. — On sait que M. le Préfet est appelé à nommer à diverses fonctions dans le département. Les demandes d'emplois deviennent chaque année plus nombreuses et nous sommes heureux de pouvoir mettre sous les yeux de nos lecteurs à titre de curiosité les résultats d'une statistique des candidatures aux différents postes ci-dessous énumérés ; les résultats donneront certainement à réfléchir aux intéressés dont la demande est récente ou à ceux qui seraient sur le point d'en adresser de nouvelles.

Demandes d'emplois de facteurs : 350 ; moyenne des vacances annuelles : 10.

Demandes d'emplois de cantonniers : 320 ; moyenne des vacances annuelles : 10.

Demandes d'emplois de gardes-forestiers : 70 ; moyenne des vacances annuelles : 2.

Demandes de débits de tabac : plus de 500 ; moyenne des vacances annuelles : 7.

Receveuses de postes : 27 ; moyenne des vacances annuelles : 1.

En tout 1267 demandes pour 30 vacances. Il y a donc douze cent trente-sept portulants qui sont déçus dans leurs espérances et qui ne manquent pas d'attribuer leurs insuccès à leur député respectif.

Société de Tir. — *Concours du 14 Juillet.* — La Société voulant s'associer à l'éclat habituel donné à la Fête Nationale dans notre ville, donnera un grand Concours public.

Le Ministre de l'Intérieur toujours plein de sollicitude pour une œuvre patriotique a bien voulu à cette occasion accorder deux médailles d'honneur. Nous espérons que, comme les années précédentes, la municipalité mettra à la dispoeition de la Société un prix pour être déérné au Concours.

Ces diverses récompenses en y joignant les prix de la Société, constitueront une attraction pour les sociétaires et les amateurs. Nous en donnerons le programme dans notre prochain numéro.

Eau des Fontaines. — Mardi, par suite de l'arrosage du Jardin Mezien, l'eau des fontaines publiques coulait encore épaisse et chaude. Malgré diverses réclamations, malgré les avis réitérés du conseil d'hygiène, M. le Maire, peu soucieux de la santé publique, n'en persiste pas moins á laisser charrier aux eaux servant à notre alimentation les germes de la fièvre typhoïde et autres microbes aussi dangereux.

Il serait temps que la municipalité prit enfin les mesures nécessaires pour ne pas laisser empoisonner la population.

Le Syndicat de la Fédération Française des Voyageurs de Commerce, sis à la Bourse du Travail, 35, Rue J.-J. Rousseau, à Paris, informe MM. les Négociants, industriels, fabricants et armateurs, qu'il tient à leur disposition des voyageurs ou représentants en titre ou à la commission, munis des meilleures. — *Téléphone.* —

Le Président,
DELMAS-MARSALET.

ETAT CIVIL

Du 27 Juin au 3 Juillet 1891.

NAISSANCES

Delaye, Madelaine Joséphine Henriette. — Girard, Emile Narbet.

PUBLICATION DE MARIAGES

Néant.

DÉCÉS

Blanc, Joseph âgé de 53 ans. — Royère, Caroline Thérèse veuve Conttoy âgée de 58 ans.

Uu mot de la fin. — Chez le marbrier :

— Mort ?

— Chez l'chand'vin, en prenant un canon.

— Suffit : mort au champ d'honneur !

LE TOUR DE NOS COLONIES
EN 366 JOURS

Tous nos lecteurs voudront lire et posséder les charmants ouvrages superbement illustrées dont l'**Universel Illustré** commence cette semaine la publication : **Le tour de nos Colonies en 366 jours**, par G. Bonnefont ; **Tartarin de Tarascon**, d'Alphonse Daudet ; **Les Chauffeurs**, par E. Lenôtre ; **La Justice**, délicieuse nouvelle du vicomte E. Melchior de Vogué, de l'Académie Française ; **Le Pérou**, par P. B.

Le **Supplément de Modes et de Musique** est également remarquable par la nouveauté et la beauté de ses illustrations.

Signalons encore une heureuse innovation. Tout lecteur du numéro de cette semaine aura la chance de gagner des prix de 400 fr., 200 fr., et 100 fr. en espèces.

Par suite d'une entente avec l'administration de l'Universel tous nos lecteurs ont droit **gratuitement** à un abonnement d'un mois. Il suffit d'en faire la demande à l'administration de l'**Universel Illustré, 15 rue d'Argenteuil, Paris.**

AUX SOURDS

Une personne guérie de 23 années de surdité et de bruits d'oreilles par un remède simple, en enverra gratis la description à quiconque en fera la demande à NICHOLSON, 4, rue Drouot, Paris.

SI J'ÉTAIS ROI
Chanté par Xavier

(Air : *J'ignorais son nom, sa naissance*)

J'ignorais ce qu'était un maire,
Lorsque orgueilleux je voulus l'être aussi
En ce temps j'étais populaire,
On me mit l'écharpe et je dis merci.
Elle était belle,
Je l'adorais,
Mais l'infidèle,
Fuît à jamais.
Fier sous l'écharpe tricolore,
Heureux je croyais être un maire immortel !
Je passe comme un météore
Hélas l'électeur est pafois bien cruel !

***

En l'acceptant j'avais su dire :
« Maintenant messieurs vous serez heureux. »
Aujourd'hui j'entends un fou rire
Chez mes ennemis, hélas trop nombreux.
On me retire
L'objet aimé
Et je soupire
Inanimé :
Mon écharpe adieu je te quitte
Avec grand regret et maudis l'électeur,
Pardonne si j'ai passé vite,
Si je n'étais pas bon administrateur.

***

Je retourne dans ma boutique
Les cheveux blanchis et la rage au cœur,
Je ne puis parler politique
Sans entendre hélas ! un rire moqueur
Vous pouvez rire
Moi je m'en vais
Sans plus rien dire
Et désormais
De moi vous direz : « il fut maire »
-- Ah ! j'entends déjà votre tonnailleur —
Mais il ne sut jamais rien faire
Maire aussi mauvais que parfait tailleur.

MARJOLAINE.

Suppression d'une Infirmité
LA HERNIE

Il n'est rien de plus incommode qu'un bandage dont le ressort d'acier vous martyrise les reins dans tout vos mouvements. On est gêné pour travailler, pour se baisser, pour se mouvoir ; c'est donc rendre un grand service aux personnes blessées, que de leur indiquer un moyen tout nouveau de supprimer ces bandages qui les gênent et de se guérir. Il suffit de s'adresser à M. Solémes-Rivière, membre de la Société de Médecine de France, au MANS (Sarthe) qui envoi la méthode cachetée contre 1 timbre de 15 centimes.

MARCHE D'AIX

du 2 Juillet 1891

Bœufs	1 60	à	» »»
Moutons du pays	1 05	à	1 15
Moutons africains	1 45	à	1 55
Réserve —	1 58	à	1 62
Moutons de Gap	» »»	à	» »»
Moutons de Barcelonette	» »»	à	» »»
Moutons de Sisteron	» »»	à	» »»

Les Français à Moscou

A Moscou, l'Art Français, nos gouts, notre industrie.
S'affirment hautement. Honneur à ma patrie,
Qui, sous les murs sacrés de laniique krembin
Fait aimer les parfums, le nom du Congo fin !

Un exposant du Savonnier Victor Vaissier.

Dépositaires : MM. Fray et Saunier, 35, rue Tupin, à Lyon.

© VILLE DE SISTERON

REVUE FINANCIÈRE

Paris le 2 Juillet 1891.

Malgré la réponse des primes. Le marché est peu animée. Le 3 o|o s'inscrit à 95,25 ; le 4 1|2 à 105,25.

La Banque de Paris se négocie à 805, avec des tendances très-marquées à la hausse. Le coupon détaché le 1er Juillet sera proéhainement regagné.

La Société Générale maintient facilement des cours précédents à 483.75. A ce taux e placement représente du 5,50 pour cent

Le crédit Lyonnais est demandé à 100, soit une reprise de 5 francs.

La Banque d'Escompte reste bien tenue à 475

Le Crédit mobilier à de bons achats à 380. Le compte ne perd pas de vue la prospérité des affaires auxquelles s'intéresse cet Etablissement.

Les actions du crédit Foncier de Tunisie sont l'objet de négociations très suivis sur le marché du comptant. Les opérations statutaires se développent avec un plein succès et, dans sa dernière séance hebdomadaire, le Conseil d'administration a autorisé pour 100,000 fr. de nouveaux prêts.

L'action des charbonnages hongrois d'Urikang consolide ses progrès à 245.

Les chemins Economiques font 414.

Madame BERTHE, la célèbre somnambule qui a déjà donné tant de preuves de son étonnante lucidité consulte pour *Maladie*, sous la direction d'un médecin. Elle consulte également pour *Recherches, Renseignements*, à l'*Institut Magnétique*, 23, rue Saint-Merri, à Paris et par correspondance.

LAVAGE, NETTOYAGE

LESSIVE PHÉNIX

0f50c LE PAQUET 1 KILOG

A Louer de Suite

BOULANGERIE

BIEN ACHALANDÉE

Située à la Motte-du-Caire

Matériel complet et en bon état

S'adresser à M. PELLEGRIN, boulanger à Sisteron, ou à M. PREIRE, négociant à la Motte.

VINS DE VENDANGES

NON PLATRÉS

E. BERTRAND

SISTERON

PRIX-COURANT

Petits Vins. 30 fr. l'hecto.
Supérieurs. 35 fr. —
Extra. . . . . 40 fr. —

Demandez dans tous les cafés la

BIÈRE VELTEN

La meilleure de toutes

A Vendre de Suite

UNE SCIE A RUBAN

AVEC SES ACCESSOIRES

PRIX MODERÉ

S'adresser à M. Reynier Montlaux, Volonne.

A VENDRE OU A LOUER

Présentement

UNE PROPRIÉTÉ

complantée d'arbres fruitiers, amandiers, avec maison d'habitation, cave, remise et eau de source abondante servant à l'arrosage ; bosquet attenant á la propriété.

Pour renseignements, s'adresser à Me A. BASSAC, notaire.

DIRECTION GÉNÉRALE

de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre

SUCCESSION

présumée en deshérence

AVIS AU PUBLIC

La demoiselle Victoire Louise Muret sans profession à Sisteron, y est décédée célibataire et intestat, le vingt-sept Mai mil huit cent quatre-vingt-un, ne laissant aucun héritier soit légitime soit irrégulier.

Le tribunal de première instance de l'arrondissement de Sisteron a rendu le dix sept juin mil huit cent quatre-vingt-onze, un jugement portant que l'Administration des Domaines est autorisée ;

1· A remplir les formalités prescrites par l'article 770 du code civil pour obtenir l'envoi et possession de la succession de ladite Demoiselle Muret

2· Eten attendant à régir l'hérédité et à exercer les droits et actions qui en dépendent.

Pour extrait certifié conforme :

Le Directeur des Domaines,

P. JAUSIONS.

ETUDE

de

Me GASTON BEINET

avoué, licencié en droit

à Sisteron Basses-Alpes.

VENTE

D'IMMEUBLES

SIS A SISTERON

Adjudication fixée au MARDI vingt-cinq Juillet mil huit cent quatre-vingt-onze, à neuf heures du matin, au palais de justice à l'audience publique à Sisteron (B. -A.)

PREMIER LOT

Parcelle arrosable au quartier de Mardaric d'une contenance de onze ares cinquante-cinq centiares, confrontant du couhant chemin de la Motte-du-Caire, du nord Blanc, du midi canal d'arrosage, du levant le deuxième lot.

Mise à prix deux cents fr.ci 200 »

SECOND LOT

Parcelle arrosable au même quartier, d'une contenance de quinze ares trente-sept centiares, confrontant du couchant le premier lot, du midi canal, du nord Blanc et Imbert, du levant le troisième lot.

Mise à prix deux cents fr.ci 200 »

TROISIÈME LOT

Parcelle arrosable au même quartier, d'une contenance de neuf ares soixante neuf centiares, confrontant du couchant le second lot, du midi le canal du nord, du levant le quatrième lot.

Mise à prix deux cents fr.ci 200 »

QUATRIÈME LOT

Parcelle arrosable au même quartier, d'une contenance de dix ares trente-trois centiares, confrontant du couchant le troisième lot, du midi le canal d'arrosage, du nord Gonssaud du levant le cinquième lot.

Mise à prix deux cents fr. ci 200 »

CINQUIÈME LOT

Parcelle arrosable au même quartier, d'une contenance de vingt un ares quatre-vingt-dix-huit centiares, confrontant du midi le canal d'arrosage, du levant le quatrième lot.

Mise à prix cent quatre-vingt francs.ci 180 »

SIXIÈME LOT

Parcelle arrosable au même quartier, d'une contenance de douze ares vingt-trois centiares confrontant du couchant chemin La Motte-du-Caire, du nord le premier lot, du levant le septième lot du midi Estublier.

Mise à prix deux cents fr. ci 200 »

SEPTIÉME LOT

Parcelle arrosable au même quartier, d'une contenance de onze ares trente-deux centiares confrontant du couchant le sixième lot du nord le deuxième lot, du midi Estublier du levant le huitième lot.

Mise à prix deux cents fr.ci 200 »

HUITIÉME LOT

Parcelle arrosable au même quartier contenant cinq ares quatre-vingt-sept centiares confrontant du couchant le septième lot, du midi Estublier du nord les deux et troisième lot du levant le neuvième lot.

Mise à prix deux cents fr. ci 200 »

NEUVIÉME LOT

Parcelle arrosable au même quartier contenant douze ares soixante cinq centiares confrontant du couchant le huitième lot du nord le troisième et quatrième lot du levant le dixième lot du midi Estublier.

Mise à prix deux èents fr. ci 200 »

DIXIÉME LOT

Parcelle arrosable au même quartier contenant seize ares quatre-vingt-dix centiares confrontant du couchant le neuvième lot du nord les quatrième en cinquième lot, du midi Estublier,

Mise à prix cent quatre-vingt francs. ci 180 »

ONZIÉME LOT

Vague et noyers au lieu dit Virail numéro 1215 section B, d'une contenance cadastrale de 27 ares.

Mise à prix dix francs. ci 10 »

Aprés la vente en détail il pourra être fait un bloc des cinq premiers lots, un bloc des sixième, septième, huitième, neuvième et dixième lot ; et un bloc des dix premiers lots.

Cés immeubles dépendent de la succession de Léon Borel, en son vivant propriétaire à Sisteron. La vente en a été ordonnée par jugement du tribunal civil de Sisteron, du premier juillet mil huit cent quatre-vingt-onze. — La vente aura lieu conformément aux clauses du cahier des charges déposé au greffe du tribunal et au plan des propriétés qui y est annexé.

Pour tous renseignements, s'adresser à Me Gaston BEINET, avoué

Sisteron le 4 Juillet 1891.

L'avoué chargé de la vente,

Gaston BEINET.

Dûment Enregistré.

AVIS

Le Sieur **François PUT**, a l'honneur d'informer le public, qu'il vient d'aquérir le fond de Bourrellerie de M. Louis SIARD, rue Saunerie.

On peut s'adresser à son atelier pour tous articles de Bourrellerie, qui seront livrés dans de bonnes conditions de prix et de travail.

A VENDRE

1° UN VITRAGE DE MAGASIN.
2° Portes de Remise bonne occasion.
3° Un Vélocipède en très bon état.

S'adresser au bureau du Journal.

A Céder Présentement

CAFÉ-RESTAURANT

Bien Achalandé

Matériel & Marchandises

S'adresser à M. Eugène GIRAUD, Rue Droite, Sisteron

A CÉDER

pour cause de fin de bail

L'ETABLISSEMENT DE

L'ALCAZAR

S'adresser au Bureau du Journal.

LE

COURRIER FRANÇAIS

ILLUSTRÉ

Jules ROQUES, *Directeur* — 4e ANNÉE

Le plus artistique des journaux illustrés. Aucun journal de ce prix ne donne dans chaque numéro autant de dessins intéressants — 7 pages de dessins sur 12. — 0,30 cent. le numéro dans tous les kiosques et librairies. Abonnements, Paris et province, 15 fr. par an ; étranger, 22 fr. — Bureaux du Journal, 14, rue Séguier, Paris.

Le gérant : Aug. TURIN.

© VILLE DE SISTERON

AMARA BLANQUI Médaille à toutes les Expositions

AMARA BLANQUI Le meilleur des Amers.

AMARA BLANQUI 4 Diplômes d'Honneur

Approuvé par la SOCIÉTÉ de MÉDECINE de FRANCE.

SUCCÈS GARANTI SEUL INOFFENSIF

CHEVEUX GRIS-CHUTE des CHEVEUX

2f50 GRAND FLACON — 3f50 TRÈS GRAND FLACON

LE SUBLIMIOR

Seul *Régénérateur anglais* ne poissant pas les cheveux et permettant de friser, donnant progressivement depuis le blond jusqu'au plus beau noir.

IL ARRÊTE LA CHUTE DES CHEVEUX et GUERIT LES PELLICULES

Le **NIGER** de HARRIS rend instantanément aux cheveux et à la BARBE leur nuance primitive par *une seule application tous les 15 jours.* — LE NIGER, 4 fr. 50. — Inoffensif.

CHEZ PRINCIPAUX COIFFEURS, PARFUMEURS ET PHARMACIENS.

Entrepôt Général à PARIS : **HARRIS**, 13, Rue de Trevise.

Seule Maison de vente à Sisteron : JEAN ANTOINE, coiffeur aux Quatre-Coins.

FABRIQUE DE SIROPS & LIQUEURS

Vins Fins et Spiritueux

TURIN ET MARTIN

DIGNE

Librairie — Papeterie — Fournitures de Bureau

ASTIER FILS

SISTERON, Basses-Alpes

NOUVELLES PUBLICATIONS

Grand Choix de Romans des meilleurs Auteurs

Cotés en Librairie de 1 franc à 3 fr. 50

VENDUS AU PRIX CI-DESSOUS :

Volumes à 0 fr. 60		**Livraisons Illustrées à 40 c.**	
Une Héroïne, 270 pages	C. Cassot	L'Aveugle de Bagnolet	Charles Deslys.
Un de Plus, 270 pages	Pigault Lebrun.	Atala	Chateaubriant.
Dette d'Honneur, 250 p	Paul Saunière.	La Chaumière Indienne	B. de St-Pierre.
Une Femme sauvée, 284 p.	Thom. Anquetil.	Blanche	Victor Perceval.
Les Jarretières de Mme de Pompadour, 292 p	Luc. Chardel.	La Sirène	X. de Montépin.
		Laure et Julie	Capmal.
Par Monts et par Vaux, 335 pag	Osc. Cometant.	La Femme Fatale	Ernest Billaudel
		Manon Lescaut	L'abbé Prevost.
La Duchesse de la Tour du Pic, 320 pages	X. d Montépin	La Jarrelière Rose	Charles Deslys.
		L'heure du Berger	Henry de Kock.
Ninie Guignon. 284 p.	Henri de Kock.	Béatrix	Victor Perceval.
Consolation aux Laides, 255 pages	Pigault Lebrun	L'amant de Lucette	Henry de Kock.
		Adèle et Dabligny	Pigault Lebrun.
Christiane, 325 pages	André Gérard.		

La Maison se charge de l'abonnement sans frais *à tous les Journaux et de procurer dans les 24 heures toutes les publications nouvellement parues en Librairie.*

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

Avez-vous des Cheveux gris ?
Avez-vous des Pellicules ?
Vos Cheveux sont-ils faibles ou tombent-ils ?

SI OUI

Employez le ROYAL WINDSOR, ce produit par excellence rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats inespérés. — Vente toujours croissante. — Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. — Se trouve chez Coiffeurs-Parfumeurs en flacons et demi-flacons.

ENTREPOT : 22, Rue de l'Echiquier, *PARIS*

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

SI 80 MÉDAILLES — PRIX D'HONNEUR

vous voulez un beau

ACHETEZ

VEAU	(à chair très blanche)	bien	GRAS GROS LOURD
POULAIN		bien	FORT MUSCLÉ ROBUSTE
PORC		bien	GRAS GROS LOURD
AGNEAU		bien	GRAS GROS FORT

La Créméine de ALFRED DUDOUY, Agent c. des Agriculteurs de France, est fabriquée par ROQUES et Cie, au Mans

pour leur ÉLEVAGE et l'ENGRAISSAGE *la très nourrissante*

CREMEINE coûtant 6 fois moins cher et remplaçant avantageusement le lait maternel

10,000 Attestations de Fermiers Eleveurs et Vétérinaires

LA CREMEINE permet de vendre le lait ou de l'utiliser en beurre et fromages. Augmente le lait des vaches. En vente chez les épiciers, droguistes et grainetiers.

Instruction, attestations et mode d'emploi envoyés gratis par les SEULS PROPRIÉTAIRES, Concessionnaires de l'Agence Centrale des Agriculteurs de France.

PRIX : Sac de 10 kilos d'essai pour faire 250 litres de CREMEINE contre mandat-poste 8 francs adressés à 25 kilos = 16 francs (mandat-poste) 50 kil. : 31 fr. mandat-poste ; 100 kil. : 60 fr.

ROQUES & Cie Gros et Détail 75, RUE WAGRAM, 75 **AU MANS** (SARTHE)

JOURNAL DE L'AGRICULTURE

Paraissant le MERCREDI et le SAMEDI de chaque semaine

Rédacteur en Chef : Henry SAGNIER

Le *Journal de l'Agriculture*, organe des intérêts des agriculteurs est le seul journal agricole paraissant deux fois par semaine et pouvant renseigner vivement les agriculteurs sur les questions qui les intéressent.

Numéros spécimens envoyés gratuitement sur demande.

ON S'ABONNE A PARIS
Chez G. MASSON
120, boulevard Saint-Germain
Et chez tous les Libraires.

Un an.	20 fr
Six mois. . . .	11 fr
Trois mois. . . .	6 fr

VOUS SOUFFREZ DES DENTS ?

Employez comme moi

L'ÉLIXIR DENTIFRICE

Du Docteur ROUSSET

DE LA FACULTÉ DE NEW-YORK

Récompensé à l'Exposition Universelle PARIS 1889

3 *grands Diplômes d'Honneur, Médailles Or et Argent.*

AGENTS GÉNÉRAUX : **TAILHEFER & LABADIE**

43, RUE CROIX-DE-SEGUEY. — BORDEAUX

Se trouve dans toutes les bonnes Parfumeries.

Seul concessionnaire : M. C. Maurel, parfumeur à Sisteron

ALAMBIC VALYN

POUR TOUTES DISTILLATIONS. BROQUET, SEUL CONCESSIONNAIRE, *121, r. Oberkampf, P*

MANUFACTURE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE

PIANOS ET ORGUES

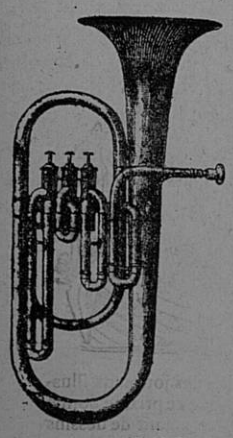

Médaille d'Argent Exposition de Marseille 1890

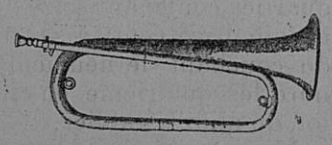

P. GATTERMANN

Rue Tapis Vert, 16, 20, 22, MARSEILLE

LOCATION --- Abonnement aux accords de Pianos --- REPARATION

Le Gérant, Vu pour la légalisation de la signature ci-contre Le Maire,

PRIME DE NOTRE JOURNAL

APPROBATION DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS

CHAQUE BOUTEILLE CONTIENT EXACTEMENT UN LITRE

Les Célestins

0 fr. 30 LE LITRE

Eau Minérale Naturelle de Vals (Ardèche). *Contient un gramme et demi de bi-carbonate de soude (sel de Vichy).*

Eau de table hygiénique et agréable.

Ne trouble pas le vin. *Pétille dans le verre comme du Champagne.* **Facilite la digestion.** *Guérit et prévient les maladies du* **foie** *et de l'estomac.*

70 °/o de RABAIS

AMÉLIORE LE VIN ET L'ÉCONOMISE

PRIME à nos abonnés et acheteurs au numéro

15 fr. la Caisse de 50 Bouteilles

Port à part et en plus au moment de la livraison. Toutes les expéditions se font de Vals (Ardèche), dans les 15 jours de la demande, contre mandat-poste adressé à l'administration de notre Journal.

AUTORISATION DE L'ETAT

© VILLE DE SISTERON